

Bilan Carbone: méthode de calcul des émissions de GES

- Le bilan carbone est un outil de comptabilisation utilisé en France développée par l'ADEME, il permet une évaluation assez précise des émissions directes ou indirectes par une activité ou un territoire. Le Bilan Carbone est une des méthodologies les plus reconnues au niveau international. Ses règles sont compatibles avec le GHG Protocol, autre méthode reconnue sur le plan international et compatibles avec la norme internationale ISO 14064 qui spécifie les principes et les exigences, au niveau des organismes, pour la quantification et la rédaction de rapports sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur suppression.
- Les scopes désignent les périmètres au sein desquels sont étudiées les émissions de GES.
- Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel de l'organisation
- Scope 2 : émissions indirectes liées aux imports d'électricité et de chaleur, de vapeur et de froid de l'organisation
- Scope 3 : autres émissions indirectes nécessaires pour les activités de l'organisation
 - Le Bilan Carbone® se base sur les données d'activité de la structure et sur les facteurs d'émission mis à jour par l'ADEME qui permettent de convertir les données d'activité en tonnes de CO2 équivalent. Cette unité permet de comparer le forçage radiatif d'un GES au CO2. Les équivalences entre gaz sont donc calculées à l'aide de la masse d'un GES donné, multipliée par son « potentiel de réchauffement global (PRG) », fourni par le 5ème rapport du GIEC (et adapté de la norme ISO 14064).
 - Le cabinet Greenflex et la plateforme Wecount ont accompagné l'EDHEC dans le calcul des deux premiers bilans carbones de l'institution.



Périmètre d'étude: 3 campus français

Campus de Lille

Situé à Roubaix 8,5 ha de parc arboré 40 750 m² de bâtiments 5 208 étudiants



Campus de Paris 3 000 m²

375 étudiants



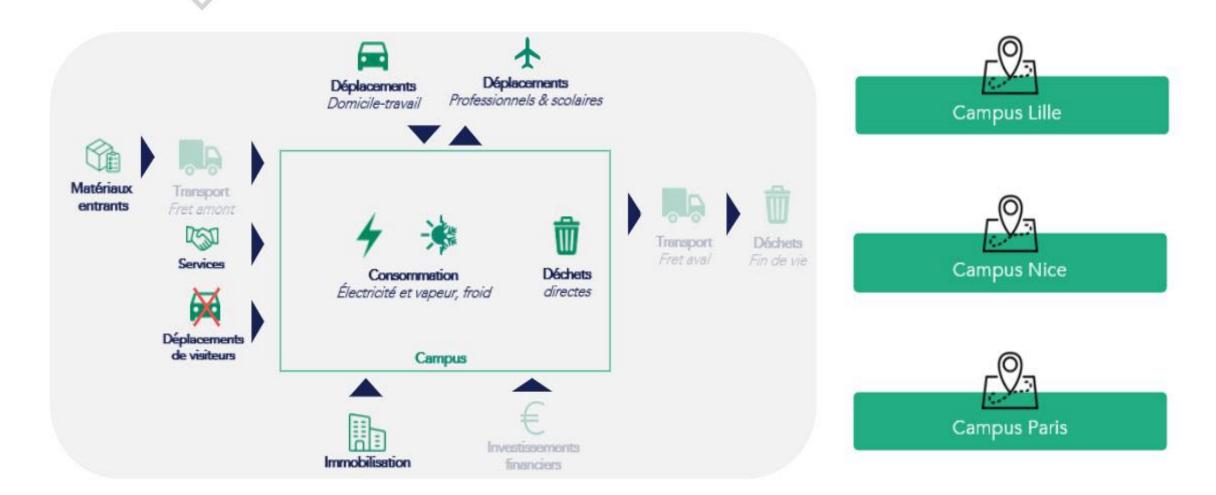
Campus de Nice

21 830 m² de bâtiments 13 amphithéâtres, 1 incubateur, 22 salles de cours 2 877 étudiants





Les émissions de GES prises en compte





Période de référence : année académique 2022-2023

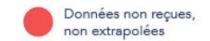
Détails des données reçues et exploitées par poste d'émissions

| | Lille | Nice | Paris |
|--------------------------------|-------|------|-------|
| Energie | • | • | • |
| Hors énergie | • | • | / |
| Déplacements professionnels | •* | •* | •* |
| Déplacements scolaires | • | • | • |
| Déplacements domicile-travail | • | • | • |
| Achats de biens et de services | • | • | • |
| Restauration | • | • | / |
| Immobilisations | • | • | • |
| Déchets | • | • | • |
| Déplacements de visiteurs | • | • | • |





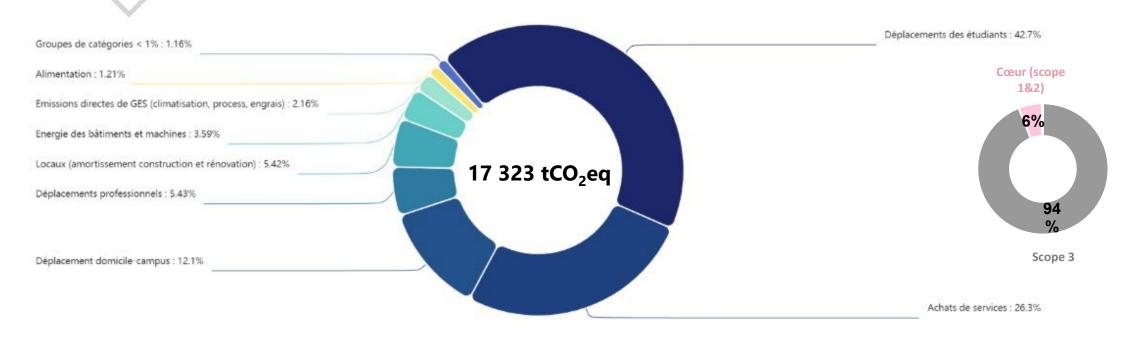








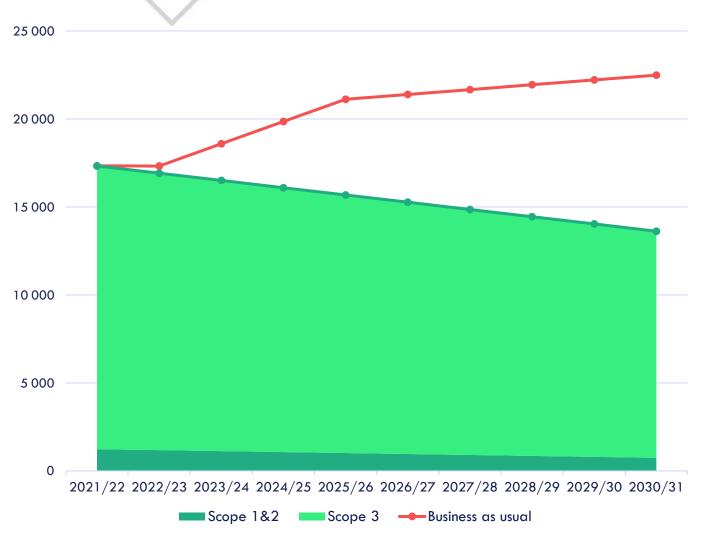
Les résultats du bilan carbone 2022/2023



- Les déplacements des étudiants dans le cadre des stages et des échanges représentent plus de 40% du bilan carbone global de l'EDHEC.
- Les achats de services, représentent 26% du BC pour un montant de près de près de 20 M€. L'incertitude reste très élevée sur ce poste, du fait de données en ratios monétaires.
- Le bilan carbone est stable entre l'exercice 2020-2021 et 2022-2023. Cependant, à noter que les émissions du scope 3 ont légèrement augmentées alors que les émissions des scopes 1 et 2 ont été réduites de 19% entre les 2 exercices.
- Taux de réponse à l'enquête mobilité particulièrement faible chez les étudiants, les résultats seraient à préciser.
- La consommation d'électricité a fortement baissé entre les deux bilans carbones : -69% pour Nice, -53% pour Paris et -25% pour Lille



La trajectoire de réduction carbone



La **Trajectoire du plan DDRS défini en 2022** (scénario 1) qui se traduit par :

- Une réduction de 42 % des émissions de GES du scope 1&2
- Une réduction de 20 % des émissions du scope 3

La trajectoire **Business as Usual** avec croissance représente le cas de figure où l'école continue son développement économique et démographique et qu'aucune stratégie de baisse des émissions de CO₂e n'est mise en place.





Make an impact





